

Ce colloque aura pour objectif principal d'envisager le cinéma en tant qu'objet du droit européen, et plus précisément des droits européen. Cet objet apparaît protéiforme. Le cinéma est d'abord un art, mais, au-delà, il génère une industrie. Le Septième art se distingue ainsi de l'industrie cinématographique et l'un et l'autre appellent un traitement juridique spécifique quoique complémentaire. En particulier, les apports d'un droit à liberté d'expression doublé d'un droit du public de recevoir des informations sont encore mal définis, notamment du point de vue du financement de l'œuvre cinématographique. Le colloque sera encore l'occasion d'évoquer les problèmes qui ont fait et font encore l'actualité d'un secteur en proie à de profondes mutations (nationalité des films, statut des scénaristes, le maintien d'un cinéma indépendant, la révolution numérique ...).

COLLOQUE

*Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques
(OMIJ)*

CINÉMA ET DROITS EUROPÉENS

Organisation scientifique :

Fabien MARCHADIER

Maître de conférences à l'Université de Limoges

8 octobre 2008

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Faculté de Droit et des Sciences économiques (OMIJ)
32, rue Turgot
87031 LIMOGES CEDEX
nicole.faure@unilim.fr
Tel : 05 55 34 97 36

Université de Limoges
Faculté de Droit et des Sciences économiques
Amphi Claude Lombois (Site du Forum)

Colloque organisé sous l'égide de
L'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques

Matinée

10 h 00

Accueil des participants

10h30 – Fabien MARCHADIER, Maître de conférences à l'Université de Limoges : **Rapport introductif**

I – LE CINÉMA COMME SEPTIÈME ART

Présidence : **Bernard DUROUX**, Directeur du centre culturel de Brive

10h55 – Jean-Pierre MARGUÉNAUD, Professeur à l'Université de Limoges : **La liberté d'expression cinématographique**

11h20 – Bernard EDELMAN, Avocat, docteur en droit : **Le respect des droits de l'auteur de l'œuvre cinématographique**

Discussion

12h30 – Fin des travaux de la matinée et déjeuner

Colloque organisée sous l'égide de
L'Observatoire des Mutations Institutionnelles et Juridiques

Après-Midi (Reprise des travaux : 14h30)

II – LE CINÉMA COMME INDUSTRIE

Présidence : Claude FOREST, Maître de conférences à l'Université Paris III-Sorbonne

A – La production de l'œuvre cinématographique

14h30 – Olivier DUBOS, Professeur à l'Université de Bordeaux IV ; Benjamin DAUCHEZ, notaire : **Le financement de l'œuvre cinématographique**

B – La diffusion de l'œuvre cinématographique

15h10 – Emmanuelle CLAUDEL, Professeur à l'Université de Paris X Nanterre : **La concurrence entre les exploitants de salles**

15h35 – Jean-Sylvestre BERGÉ, Professeur à l'Université de Paris X Nanterre : **Les enjeux du numérique**

Discussion

16h40 – Pierre-Yves GAUTIER, Professeur à l'Université Paris II – Panthéon-Assas : **Rapport de synthèse**

18h00 – Clôture du colloque

20h00 – Projection de *Vicky, Cristina, Barcelona* (2008) de Woody Allen au Cinéma Le Lido